

Se former pour devenir Arbitre de TRAD

Formation 2021 - 2022



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES



Calendrier Formation Arbitre de Trad

✦ **Inscription avant le 10 janvier 2022.**

Mise en place des pôles de formation avant le 01 février 2022.

✦ Journée de formation N° 1 : Samedi 19 fév **ou** Dimanche 20 fév **ou** Samedi 05 mars **ou** Dimanche 06 mars.

✦ Journée de formation N° 2 : Samedi 07 mai **ou** Dimanche 08 mai **ou** Samedi 28 mai **ou** Dimanche 29 mai.

✦ Les compétitions accompagnées d'un arbitre expérimenté se réaliseront entre la première journée de formation et le 03 juillet. En priorité sur les championnats départementaux en simple, double, quadrette et finale des AS 3 et 4.

✦ Examen d'arbitre de Trad : Samedi 09 et dimanche 10 juillet 2022. Lieux en fonction des pôles de formation.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES





Formation ouverte :

- Aux arbitres locaux.
- A tout licencié FFSB (licence sportive) souhaitant devenir Arbitre.
- Aux arbitres de Trad, départementaux, régionaux qui souhaitent renforcer leurs connaissances en participant uniquement aux journées de formation théoriques (renouvellement des cartes de formation).



Mise en place d'une formation :

- Organisation des pôles de formation sur le territoire suivant la situation géographique des candidats.
- 8 candidats au maximum par pôle de formation, 3 au minimum.



Prise en charge financière :

- Restauration, hébergement, vacations et déplacements des formateurs à la charge de la FFSB.
- Restauration, hébergement des candidats à la charge de la FFSB.
- Sacoche d'arbitre complète remise à chaque participant en début de formation, restituée en cas d'échec à l'examen..
- Frais pédagogiques, documentation à la charge de la FFSB.
- Déplacements du candidat à la charge du CBD et/ou de la Ligue du candidat.



CONTACT et INSCRIPTIONS

Fiches d'inscription

Les fiches d'inscriptions peuvent se remplir directement en ligne :

[Lien pour la fiche d'inscription](#)

Ou elles peuvent être téléchargées, renseignées et renvoyées à :

l.abert@ffboules.fr ou à la FFSB - service formation - 63 rue Anatôle France
69100 VILLEURBANNE

Inscription avant le 10 janvier 2022

Demande de renseignements

Les demandes de précisions sur la formation des Arbitres de Trad doivent être adressées à :

Jean-Jacques Pothier

- jj.pothier@ffboules.fr
- 06 37 00 96 90

Lionel ABERT

- l.abert@ffboules.fr
- 06 11 18 42 77



Fédération Française du Sport-Boules